

✠ ✠

DINÉAULT

« Au nom du Souverain Seigneur et par amour du Roi des Cieux qui a daigné naître d'une vierge pour le salut du genre humain, moi, Junargant, noble dame issue de sang royal, dédaignant les biens terrestres pour n'aspirer qu'aux biens du Ciel, je donne et concède de mon propre héritage à St Guénolé le territoire de Dineule avec ses forêts, ses eaux, ses terres cultivées et non cultivées, pour qu'il en jouisse à jamais, et afin que par l'intercession de St Guénolé j'obtienne longue vie et stabilité dans ma puissance, mais surtout le salut de mon âme, afin qu'après mon trépas je sois purifiée de mes fautes et que j'obtienne en échange de la divine miséricorde les joies qui ne doivent plus finir.

« Que si une main téméraire osait attenter à ces dispositions, qu'il sache que par là même il s'est exclu de la S^{te} Église de Dieu et qu'il aura pour partage le sort de Dathan, d'Abyron, ainsi que celui de Juda et de Pilate, qui ont crucifié le Sauveur. Que la terre bénite du cimetière ne reçoive point son corps, que leurs épouses deviennent veuves, et leurs enfants orphelins.

DINÉAULT

33

« Donné sous le seing du Comte Budic ;
de l'Évêque Salvator ;
d'Alfrett, archidiaire ;
d'Alfrett, frère du Comte ;
d'Agustin, prêtre ;
de Bidian ;
Saluten ;
Urfer ;
Heianquethen ;
Gurcar ;
Guethencar (vieille forme de Guezengar) ;
Daniel et de plusieurs autres témoins. »

(Cartul. Landev., p. 166.)

Tel est le premier acte faisant mention de la paroisse de Dinéault. L'Évêque témoin de cet acte semblerait devoir être un évêque de Quimper, mais nous devons avouer que son nom ne se trouve pas sur le catalogue des Cartulaires de Quimper et de Quimperlé. Quant au Comte Budic, il vivait à la fin du ix^e et au commencement du x^e siècle ; c'est donc vers l'an 900 qu'aurait eu lieu cette donation de Dinéault à Landévennec ; toujours est-il que jusqu'à la Révolution ce monastère a continué à avoir des droits sur cette paroisse.

En 1654 (1), Pierre Tanguy, abbé commendataire de Landévennec, soutenant dans un procès son droit de présentation au vicariat perpétuel de Dinéault, disait que ce droit datait d'une concession faite autrefois « par une princesse de Bretagne à saint Guénolé », que, depuis, l'abbé seul est *dimeur* dans cette paroisse, « il y a droit de visite sans que l'archidiacre ait rien à y voir, et c'est pour cette raison que le curé de Dinéault est simple vicaire

(1) G. 326,

perpétuel, mais c'est l'abbé qui est recteur primitif de la paroisse ». En 1568, ajoute-t-il, « Dynéaul est appelée « *vicaria perpetua* » ; mais ayant été décidé au chapitre II *monachorum* du Concile de Trente : que dans les églises où habitent des religieux, le service paroissial ne soit pas fait par des religieux mais par un chapelain institué par l'Evêque, à la prière des religieux, depuis ce temps les religieux de Landévennec ont cessé par eux-mêmes d'exercer les fonctions curiales à Dinéault, mais l'ont fait par des vicaires nommés par eux et institués par l'Evêque. »

L'aveu de l'abbé de Landévennec, en 1666 (1), porte une autre marque de dépendance de Dinéault vis-à-vis du monastère, car on y lit que « l'abbé a droit, de temps immémorial, sur le manoir de Lezaff, en Dinéault, que le S^r du dit lieu lui serve en personne de cuisinier, la veille de Noël, à dîner et le jour de Noël également à dîner et à défaut peut être mulcter d'amende ».

En 1673, l'Evêque de Quimper accorda l'établissement de la confrérie du Rosaire, sur la demande du recteur Yves Lozeach et de François de Kerguiziau, chevalier, S^{er} de Kerscao. La supplique commençait ainsi : « Etant venu à leur connaissance que, porté d'une sainte piété, vous aviez établi et permis établir en plusieurs lieux le S^t Rosaire, les suppliants portés pareillement d'une piété et dévotion, quoiqu'à la vérité inégale à la vôtre, mais désireux néanmoins de l'imiter... » (G. 286.)

ÉGLISE PAROISSIALE

Le procès-verbal de visite, en 1782, nous apprend que la patronne de l'église paroissiale était sainte Madeleine,

(1) H. 40.

et que l'anniversaire de la dédicace de l'église se célébrait le 6 Décembre. On y marque que la chaire du prédicateur était fort belle, que l'église bien lambrissée était mal pavée, et possédait un beau calice et trois autres convenables. On n'en pouvait dire autant de la statue de saint Sébastien et le procès-verbal porte « qu'elle est à supprimer jusqu'à ce qu'elle soit rendue plus décente ».

Le 1^{er} jour de Mai 1698, la seconde cloche de l'église paroissiale fut bénite par Keraudren, recteur, et nommé François-Sébastien. Le parrain fut haut et puissant Messire de Penfeuntennio, seigneur de Mesgrall, Rosarno, la Haye ; marraine haute et puissante dame Françoise le Cozic, dame présidente de Bonamour, de Kervinic Kerloaguen, etc.

RÔLE DES DÉCIMES EN 1789

Falher, recteur.....	22 ^l	10 ^s
La Fabrice.....	8 ^l	10 ^s
Le Rosaire.....	2 ^l	
Saint-Exupère.....	5 ^l	10 ^s
La Trinité.....	2 ^l	
Total.....	40 ^l	10 ^s

Dans son état actuel, l'église de Dinéault est dépourvue extérieurement d'aspect monumental. Les fenêtres des branches du transept et celles des pans coupés de l'abside ont conservé le dessin flamboyant des meneaux, mais elles doivent être de la fin du xvr^e siècle, ou plutôt du xviii^e, comme l'indiquent les gargouilles en forme de canons de l'abside, lesquelles sont surmontées de têtes de chérubins. Les autres fenêtres sont toutes de facture moderne.

Le porche Sud, tout en kersanton, avec ses lourds pilas-

tres et ses lourdes corniches, semble être du XIX^e siècle. Il n'y a rien d'ancien que les deux demi-colonnes de l'entrée, composées de tambours cannelés et de bagues saillantes ; elles doivent être du commencement du XVII^e siècle, de même que les deux portes du fond, dont le trumeau, les pieds-droits et les arcs sont ornés de fines moulures. Les deux lanternons de couronnement de la façade rappellent ceux de la sacristie de Pleyben.

Au-dessus de la porte Ouest, sous le clocher, est une niche contenant la statue, en kersanton, d'un saint évêque ou abbé, campé très élégamment, revêtu de la chasuble antique, non mitré, tenant la crosse de la main droite, et un livre ouvert dans la main gauche.

Cette porte et cette niche sont en granit. La base du clocher, qui les surmonte, est en kersanton, avec sa corniche à modillons et sa galerie saillante à balustres, genre XVII^e siècle. La chambre des cloches est encore en granit, avec des baies moulurées dans le genre gothique, et cependant sur le linteau du milieu du côté Sud, on lit : I. GVILLOV. F. 1612, et plus haut, sous la corniche : G : GVILLAMOT. F. LA. 1635

La flèche, aussi en granit, a des gâbles, des pinacles d'angles et des crossettes d'arêtes, ayant tous les caractères du style flamboyant.

Intérieur.

A l'intérieur, les légères piles octogonales et les arcades de la nef pourraient indiquer le XVII^e siècle, le XVIII^e, ou peut-être même une reconstruction du XIX^e. Rien de bien tranché dans l'architecture.

Le maître-autel est surmonté d'un retable à quatre

colonnes, ornementées à leur tiers inférieur de pampres de vigne et d'oiseaux, et couronnées de chapiteaux corinthiens. Au sommet, une niche contient l'Enfant-Jésus debout, en robe longue à ceinture, et tenant de la main gauche le globe du monde.

Dans une des niches inférieures se trouve saint Corentin, en chape et mitre, ayant son poisson à ses pieds.

L'église était aussi dédiée à la Trinité ; voilà pourquoi on trouve au-dessus de l'autel du transept Nord, une belle représentation des trois divines Personnes. C'est un groupe en pierre blanche très résistante, rehaussée de peinture et de dorures, ayant bien dans les poses, dans l'ornementation et le type des figures, le caractère du XV^e ou du commencement du XVI^e siècle. Le Père et le Fils sont assis sur des nuages et tiennent sur leurs genoux un livre ouvert, au-dessus duquel plane l'Esprit-Saint, sous forme de colombe. L'un des personnages, celui de gauche, est couronné et tient le globe du monde, est-ce le Père, est-ce le Fils ? Rien ne l'indique, tous deux sont barbus, et aucun ne porte les stigmates de la Passion. Tous deux également sont vêtus d'un riche manteau à fermail, orfrois et bords ornés de rangs de perles et fleurons de pierres. Le bas d'un des manteaux, très largement développé, vient recouvrir les genoux de l'un et de l'autre.

Dans ce même transept on voit :

1^o La statue debout d'une sainte couronnée, tenant un livre de la main droite.

2^o Un groupe en kersanton de Notre-Dame de Pitié. Le corps inanimé du Sauveur repose sur les genoux de sa Mère ; saint Jean soutient sa tête sacrée, tandis que la Madeleine soutient un de ses pieds et porte de l'autre main son vase de parfums ; une autre Sainte Femme assiste, les mains jointes. Marie-Madeleine a la tête découverte, avec les boucles de son opulente chevelure tombant sur

ses épaules ; elle a des manches à bouffants et crevés, comme à la fin du xvi^e siècle.

3^e Au bout de la balustrade est une sainte Marguerite en kersanton, à genoux sur le corps d'un horrible dragon, ou plutôt suivant la légende, sortant du corps de ce dragon qui l'a dévorée ; et, en effet, on voit encore les pans de sa robe dans la gueule terrible du monstre.

Du côté de l'Évangile, à l'entrée du chœur, est un saint Nicolas, en chape, crosse et mitre, mais sans les trois petits enfants traditionnels. Du côté de l'Épître est une statue moderne de sainte Marie-Madeleine, patronne de l'église.

Le transept Sud a un joli tabernacle à colonnettes torsées, un retable à colonnes lorses entourées de pampres de vignes, le tout couronné d'un Père-Éternel bénissant le globe du monde et accompagné de deux anges très élégants dans leur pose et leurs draperies. Dans la niche du milieu est une statue moderne de Notre-Dame des Victoires ; dans les côtés, un saint Éloi ancien et un saint Herbot récent.

Contre le mur du bout du transept, est une sorte de triptyque de saint Yves entre le riche et le pauvre. La statue du Saint est en ronde-bosse, en surplis ou cotte, avec camail et bonnet carré. Le riche et le pauvre sont en bas-relief méplat ; le riche ayant habit ou pourpoint long à manches échancrées dans le haut pour laisser passer les bras, bas de chausse et brodequins ; la tête coiffée d'une sorte de calotte pointue, avec oreillettes terminées par des globules ou boutons ronds. Le pauvre est tête nue, vêtu d'une tunique à ceinture descendant jusqu'aux genoux, molletières et sandales. Il a une besace au côté, tient un long bâton de la main droite, un parchemin ou cédule de la main gauche.

Dans le cimetière est une croix en kersanton, à multiples personnages. Au-dessous du Christ crucifié, sur un croisillon formant console double ornementée et feuillagée, on voit la Sainte-Vierge et saint Jean ; saint François montrant ses stigmates ; la Madeleine agenouillée et entrouvrant son vase de parfums ; un évêque en chape, mitre et crosse. Au pied de la croix, ou plutôt sur le piédestal, encore la Madeleine et saint Jean, puis un petit saint Yves en cotte et camail à chaperon, argumentant avec ses doigts, tenant un rouleau de parchemin et son bréviaire suspendu dans une gaine en étoffe.

Sur la face Ouest du croisillon on lit : M : C : KAVDEN : REC.

À l'avvers, on a représenté l'*Ecce-Homo* ou Notre-Seigneur en manteau long, portant le roseau et la couronne d'épines, puis saint Pierre, saint Sébastien et Notre-Dame de Pitié. Sur le croisillon, l'inscription : HORELLOV : F : 1696.

Au dos du piédestal est la Véronique tenant la Sainte-Face et sur le côté on lit : A . LE . BVLIER . F . 1648, tandis que sur la face Sud du fût de la croix on voit cette autre date : L : GARO : F : 1650.

Dans le jardin du presbytère sont trois statues en kersanton : — un *Ecce-Homo* ; — un évêque en chape et mitre, avec crosse et livre ouvert ; — un ermite en robe, manteau à capuchon, calotte clémentine, chapelet et livre ouvert.

Dans le grenier du hangar sont reléguées trois vieilles statues : — sainte Marie-Madeleine, la patronne, du xvii^e siècle, ayant sa chevelure opulente tombant sur ses épaules et tenant de la main gauche son vase de parfums ; — Vierge-Mère, tête nue, avec boucles de cheveux ondules ;

— saint Marc, assis, écrivant son évangile, ayant sur les épaules un camail à capuchon qui vient recouvrir à moitié son bonnet carré. A ses pieds est son lion, tenant dans la gueule une banderole.

Chapelle de Saint Exupère (Sant Dispar).

Dans l'ancienne chapelle de saint Exupère, maintenant rebâtie, la sablière au-dessus de l'autel Nord portait cette inscription : M : IAN : HENRI : M : I : LE : CARO : QVRE T : IACQ : FABRICQ : 1648 : M : F : LE : GVILLOV : P.

Le pardon avait lieu autrefois le second dimanche de la Fête-Dieu et il y venait beaucoup de pèlerins dont le nombre a diminué depuis que le pardon a été transféré au troisième dimanche de Septembre (note du Recteur en 1892).

Cette chapelle possédait un beau vitrail qui a été acquis par la Société Archéologique du Finistère et orne maintenant l'une des salles du Musée départemental, après avoir subi une restauration très entendue. En voici la description.

C'est une fenêtre à trois baies surmontées de trois soufflets composant le tympan, chacune des baies mesurant en clair 0 m. 47 de large et 1 m. 70 de haut.

Dans la baie du milieu, est la Vierge assise sur un riche trône, avec dossier formant niche à coquille. Elle est vêtue d'une robe rose foncé ou lie de vin, et d'un manteau bleu. Une sorte de coiffure ou de voile bleu surmonte sa chevelure jaune d'or. Sur son genou droit est assis l'Enfant-Jésus, un peu renversé et tenant des deux mains une petite corbeille de fruits. Au-dessus de la tête de la Vierge, sur une bande faisant la bordure de la draperie du fond, est l'inscription : MATER . DEI

Dans la baie à droite de la Sainte-Vierge, est un saint évêque présentant un donateur ; c'est saint Exupère, patron de la chapelle, et dont le nom se lit sur la bordure courant à la hauteur de sa tête : EXVPATER

Est-ce saint Exupère, *Exuperius*, évêque de Toulouse (28 Septembre), dont saint Jérôme a fait un éloge spécial ? Est-ce un saint local ? Dans le peuple, on l'appelle *sant Ispar*.

L'Evêque est vêtu de la dalmatique rouge et de la chasuble verte, ganté de violet pâle, avec anneau au pouce de la main droite, coiffé d'une mitre très riche, et tient une crosse à pied d'argent et à volute d'or de courbe très allongée, à ornementation feuillagée.

Le seigneur qu'il présente est agenouillé, les mains jointes, devant un prie-Dieu sur lequel est ouvert un livre d'heures. Il a la tête découverte, et son casque à petit panache rouge est posé à terre. Il est vêtu de l'armure de fer : brassards, cuissards, jambières, éperons à molettes pointues. Son armure est couverte d'une cotte en étoffe toute blasonnée de ses armes : *écartelé au 1 et 4 de gueules au fermail d'argent*, qui est Kersauson (en 1362, Jean de Kersauson était seigneur de Rosarnou, en Dinéault), *au 2 et 3, d'azur à 3 molettes d'or 2 et 1, au chef d'or à 3 molettes d'azur en fasce*, avec un *vairé de gueules et d'argent brochant sur le tout*, qui est des Lesguern, sieurs de Rosarnou.

Ce sont les mêmes blasons que l'on retrouve dans les cinq écussons du haut des baies et des deux soufflets latéraux.

Dans la baie de gauche est figurée sainte Marie-Madeleine, patronne de la paroisse. Son vêtement consiste en une robe verte et un manteau rouge très drapé, à bordure d'or avec oves. Une fine chemisette couvre à moitié ses épaules. A sa belle chevelure dorée, aux longues nattes

ondées, se rattache une écharpe ou plutôt une banderole légère qui vient flotter par derrière et se rattacher à son manteau. De la main gauche, elle tient son vase de parfums, et de la droite elle en soulève le couvercle. A la hauteur de sa tête se lit également son nom : MARIA MAGDALENA.

Ce qui rend cette verrière si intéressante, c'est d'abord la composition, le dessin et le riche coloris des personnages ; mais il y a aussi l'architecture et l'ornementation des encadrements, ou plutôt du soubassement et des dais. Pour le soubassement, ce sont des pilastres et un stylobate de marbre, avec caissons et médaillons où sont logés des personnages assis et des bustes, dans la plus belle tradition de la Renaissance. Dans les dais, même inspiration : niches à coquille, frontons, arcades, anges assis, jouant du biniou ou de la cornemuse ; anges debout, jouant de la flûte traversière ; petits génies groupés par trois pour former le motif central, petits anges agenouillés, portant les écussons blasonnés. Dans toute cette ornementation on ne peut trop admirer l'emploi judicieux du jaune à l'argent pour obtenir des touches chaudes réparties très savamment sur ces surfaces ton grisaille.

Les deux écus des soufflets latéraux sont entourés du grand collier de la Toison d'or et suspendus à des banderoles ou cordelières tenues par des mains aux bras armés, issant d'un nuage.

L'écu en supériorité, tenu par deux anges vêtus de tuniques, est timbré des instruments de la Passion : croix, couronne d'épines, clous, lance, éponge, fouet et verges.

Deux petites inscriptions discrètes indiquent les noms des auteurs de la restauration :

Restauré par Deyrolle, artiste peintre à Concarneau, 1896.

Restauré par Megnen - Cesbron, artiste peintre-verrier, 13, rue Jacquement, Paris.

La chapelle contient trois autels. Au maître-autel se voient les statues de saint Exupère et de Notre-Dame de Grâces. Au second autel, du côté de l'Épître, les statues de saint Maudetz et saint Laurent ; au troisième, côté de l'Évangile, les statues de saint Jean-Baptiste et de saint Marc. On y voit également une statue de Notre-Dame des Anges.

La paroisse comptait autrefois d'autres chapelles : *Saint-Guinal*, au passage ; *Saint-Tujan*, à Rosarnou ; *Saint-Joseph*, à Kervinic, et *Saint-Théleau*, entre Le Rest et Landeleau (1).

La chapelle de *La Trinité*, citée au rôle des décimes devait, croyons-nous, être attenante à l'église paroissiale.

VICAIRES OU RECTEURS DE DINÉAULT AVANT LE CONCORDAT

Perceval, prêtre de *Dinéault* assiste aux funérailles du roi Gradlon. (Albert Le Grand, *Catalogue*, p. 169.)

1401. Trégonnec, recteur.

1528. Alain Lesmaës, recteur, décédé, remplacé par

1528. Guillaume Lesmaës, recteur de Guengat.

1580. Guillaume Provost, assiste au Synode (G. 95).

1630-1653. Raoul Lacheter (recteur, Haut-Corlay).

1653. Henry.

1673-1694. Yves Lozeac'h, décédé le 25 Novembre, à l'âge de 65 ans (2).

1694-1702. Claude Keraudren, décédé le 28 Mai 1702.

1702-1732. Gabriel Le Guen, décédé le 3 Août 1702.

(1) Renseignements fournis par M. Berthou, recteur.

(2) Nous devons la liste des prêtres de Dinéault, à partir de cette époque, à l'obligeance de M. Berthou, recteur, aujourd'hui curé-doyen de Carhaix.

1732-1735. Hervé Le Guen, chanoine de Lesneven, décédé le 19 Mars 1735.

1735-1751. Urbain Leinlouet, né à Saint-Goazec 1704, forcé de quitter sa paroisse, reçut une pension du bureau ecclésiastique et mourut en 1780.

1751-1761. François Le Moal.

1761-1781. Yves Le Meur, décédé le 11 Janvier 1781, âgé de 68 ans.

1781-1792. François-Augustin Falcher, né à Bothoa en 1745 « homme de talent, éloquent en français et en breton ». Sa santé fut fort ébranlée pendant la Révolution, il ne put reprendre du service au Concordat et mourut à Dinéault, au *Guilly-Vian*, le 21 Juin 1807.

CURÉS OU VICAIRES AVANT LE CONCORDAT

1674-1689. A. Scoarnec, prêtre, puis curé de 1680 à 1689.

1689-1704. Thomas Le Borgne, prêtre, puis curé de 1696 à 1704, décédé le 10 Janvier 1708.

1703-1739. Y. Guillamot, mort au Cosquinquis le 21 Septembre 1739.

1724-1748. Jean Calvez, prêtre de la paroisse, mort à Heller, le 22 Juin 1748, âgé de 50 ans.

1744-1763. Guillaume-François Jacq, mort à Cosquinquis, le 29 Décembre 1763, âgé de 47 ans.

1773-1776. M. Capitaine.

1777-1781. G. Favenne.

1781-1792. Jean Denys Riou, né en 1747, frère de Jean-Étienne, est porté, ainsi que M. Falcher, son recteur, comme ayant prêté serment en Janvier 1791. Mais ils durent tous deux se rétracter promptement, car M. Riou fut déporté en Espagne, et M. Falcher, après avoir été

détenu au château du Taureau, ainsi que l'abbé Jolivet, de Dinéault ; dès le 1^{er} Septembre 1792, ils furent déportés à Brème, et embarqués le 17 Avril 1793 pour cette destination avec 28 autres prêtres.

••

Pendant la Révolution, dès le départ de M. Falcher, en Décembre 1792, Yves Paillart, âgé de 33 ans, originaire de Plozévet, prit le titre de Curé ; en 1799 il prend le titre d'agent municipal. Il dut mourir avant le Concordat. Pendant cette période de la Révolution, on relève sur les registres paroissiaux les signatures de Le Marchadour, curé de Châteaulin, Huitric, vicaire de Trégarvan, Guillemot, vicaire de Landévennec et S. le Baut, curé de Cast.

PRÊTRES ORIGINAIRES DE LA PAROISSE

OU Y AYANT EXERCÉ QUELQUE TEMPS LE MINISTÈRE

1674-1690. François Pellen, décédé au Stang, 60 ans.

1674-1682. René Le Gourlay, décédé au bourg, 63 ans

1674-1707. Hervé Le Guilly, 60 ans.

1674-1787. Yves Horellou.

1675-1705. Jean Donard, décédé au Creignou, 70 ans.

1680. Gabriel Scoarnec.

1680-1693. Jan Bauguion, curé de Rosnoën.

1685-1717. Hervé Quéré, décédé à Kergabel.

1685-1692. Yves Le Gourlay, décédé au Guilly, 63 ans.

1691-1695. Yves Guillou.

1698-1699. Gabriel Nédélec.

1705-1706. Jérôme Le Jannou, décédé le 5 Août 1706.

1714-1725. François Mouté, décédé à Kerdouard, 40 ans.

- 1722-1758. Tanguy Horellou, mort à Plomodiern, enterré à Dinéault.
 1740-1754. Hervé Quéré, mort au bourg, 45 ans.
 1748-1785. Thomas-Joseph Kerjean, mort à Ty-Bianet, 70 ans.
 1783-1784. J. Donnart.
 1785-1787. C. Le Daeron.
 1789-1792. R. Jolivet.
 1783-1794. Jean-Etienne Riou, né à Hellès, en Dinéault, en 1733, recteur de Lababan, guillotiné pour sa foi, le 16 Mars 1794.

RECTEURS DE DINÉAULT DEPUIS LE CONCORDAT

- 1804-1820. Jean-Denys Riou, de Dinéault.
 1820-1837. Guillaume Glévarec, de Lopérec.
 1837-1850. Louis Le Gal, de Berrien.
 1850-1863. Germain Le Moigne, de Pleyben.
 1863-1881. Jean-Louis Le Berre, d'Ergué-Armel.
 1881-1882. L. Le Michel, de Trégastel (Saint-Brieuc).
 1882-1891. Jean-René Celton, de Poullan.
 1891-1896. Jean Tanneau, de Plomeur.
 1896-1907. Yves Berthou.
 1907. Joseph André.

VICAIRES

- 1818-1820. G. Glévarec.
 1831-1836. Nédélec.
 1836-1837. Hervé.
 1837-1845. F. Creyou.
 1845-1852. Cloarec.

- 1852-1859. Boustouler.
 1859-1861. Le Moy.
 1861-1868. Quidéau.
 1868-1871. Velly.
 1871-1875. Le Bras.
 1875-1878. Le Quéau.
 1878-1880. Le Bars.
 1880-1891. Jean Le Floch.
 1891-1898. François Kerouanton.
 1898-1906. Jean-Marie-René Breton.
 1906. Henri Cabillic.

MAISONS NOBLES

Kersauzon, Sr de Rosarnou, en Dinéault, du Vijac, en Guipavas : *de gueules au fermail d'argent* ; devise : *Pred eo, pred a vo*, Il est temps, il sera temps.

Kerguiziau, Sr de Kerscao (Plouzané) : *d'azur à trois têtes d'aigle (alias d'épervier) arrachées d'or* ; devise : *Spes in Deo*.

Lesguern, Sr de Rosarnou (Dinéault), armes antiques : *d'or au lion de gueules à la bordure engreslée d'azur* ; modernes : *fascé de six pièces de vair et de gueules*, qui est Coetmenec'h ; devise : *Soit*.

Penfentenyou, Sr de Rosarnou (Dinéault) : *Burelé de dix pièces de gueules et d'argent* ; devise : *Plura quam opto*.

Penguern, Sr de Kerméno (Dinéault) : *d'or à trois pommes de pin de gueules la pointe en haut, une fleur de lys de même en abyme* ; devise : *Doue da guenta*.

Trégoazec, Sr du dit lieu (Dinéault) : *d'argent à la croix pattée de gueules, chargée en cœur d'une coquille d'or*.

MONUMENTS ANCIENS

M. du Chatellier signale un menhir au Nord du village du Stang, un second menhir à 2 kilomètres au Sud du passage, un troisième à Goarem-ar-Menhir.

Dolmens à gauche de la route allant au Menez-Hom.

Une sépulture à Ty-ar-Gall, et des chambres sépulcrales communiquant entre elles, nommées *Toul-ar-Corriquet*, à 200 mètres Nord de Kerédan.

